Assurances & bureaux de tarification (vie & non-vie)

OBJECTIFS

En Belgique, plusieurs bureaux de tarification ont été mis en place pour garantir l'accès à l'assurance aux personnes ou situations difficiles à assurer. Cette formation propose une vue d'ensemble claire du fonctionnement, des objectifs et des procédures des principaux bureaux de tarification : Auto, Catastrophes naturelles, Construction, Solde restant dû et Accidents du travail. Le cadre légal, les acteurs concernés et les implications pratiques seront abordés en détail.

Les objectifs de cette formation sont de :

- comprendre le rôle sociétal et l'utilité des bureaux de tarification ;
- identifier les différents types de bureaux de tarification actifs en Belgique ;
- savoir quels risques et publics cibles sont concernés par chaque bureau ;
- connaître les critères d'admissibilité et les procédures de demande.

RESUME

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Avancé

Prix:

- Membre: € 345.00
- Non-membre: € 375.00
- Partner BZB: € 345.00
- Partner OpFo335: € 0.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Assurances: **3h** spécifique au secteur

PUBLIC

La formation peut être suivi par des professionnels du secteur de l'assurance, tels que des gestionnaires de relations, des gestionnaires de sinistres, …

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- **Introduction**
  - Objectifs de la formation
  - Cadre légal et sociétal

- **Bureau de tarification Auto**
  - Fonctionnement et public cible
  - Conditions d'accès
  - Calcul des primes et procédure
- **Bureau de tarification Catastrophes naturelles**
  - Contexte dans l'assurance incendie
  - Zones à risque et conditions spécifiques
  - Mode de fonctionnement
- **Bureau de tarification Construction**
  - Assurance responsabilité décennale
  - Champ d'application et critères
  - Détermination du tarif et acceptation
- **Bureau de tarification Solde restant dû**
  - Protection des groupes vulnérables
  - Acceptation médicale et mécanismes de solidarité
  - Rôle du bureau en cas de litiges
- **Bureau de tarification Accidents du travail**
  - Obligation d'assurance pour les employeurs
  - Intervention en cas de refus par le marché
  - Procédures d'acceptation et de tarification
- **Résumé et conclusions**
  - Points d'apprentissage clés
  - Implications pratiques pour le secteur de l'assurance

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures :** 13:30 à 17:00
- **Lieu :** Cette formation sera donnée en ligne
- **Infos supplémentaires :** Comment bien démarrer votre webinaire? Vous recevez un login et un mot de passe préalablement par e-mail afin d'obtenir votre accès à notre plateforme. Dans la plateforme vous trouverez un lien, en cliquant dessus à la date prévue le webinaire se démarre via Webex. Pour que des heures de recyclage soient accordées, il est important de vous connecter sous votre propre nom, de suivre la totalité de la journée de formation et de répondre aux questions proposées par le formateur. Veuillez ne pas suivre cette formation à plusieurs participants sur un même PC.

FORMATEURS

MICHEL BRAECKMAN
insurance

MÉTHODOLOGIE

Un **« Webinaire en direct »** se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels…

Matériel didactique : Présentation PowerPoint